



ASHLEY MISQUITTA

Gestionnaire de portefeuille principal, Actions américaines Placements Empire Vie Inc.



DAVID MANN

Gestionnaire de portefeuille principal, Actions mondiales Placements Empire Vie Inc.

L'INVESTISSEMENT DURABLE À L'EMPIRE VIE

Mars 2021

Depuis 1923, l'Empire Vie s'engage à aider ses clients et clientes à atteindre leurs objectifs financiers. Cet engagement signifie de leur offrir des rendements de placement attrayants à long terme. Nous sommes également conscients que, pour bon nombre de clients, la durabilité de leurs placements est une considération importante, au même titre que le rendement.

Certaines personnes se demandent peut-être ce qu'est l'investissement durable. Il est possible que vous connaissiez davantage l'ancêtre de l'investissement durable : l'investissement socialement responsable, qui excluait les entreprises dont les produits ou les services allaient à l'encontre de diverses valeurs éthiques, par exemple, des entreprises liées à l'alcool, au tabac ou aux jeux de hasard.

Ces dix dernières années, l'investissement durable a connu un changement d'orientation, l'accent étant passé des **valeurs** éthiques subjectives à des approches tenant compte des effets de la durabilité sur la **valeur** économique. Les approches modernes plus vastes intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui ont une incidence financière importante dans le cadre du processus décisionnel en matière de placements.

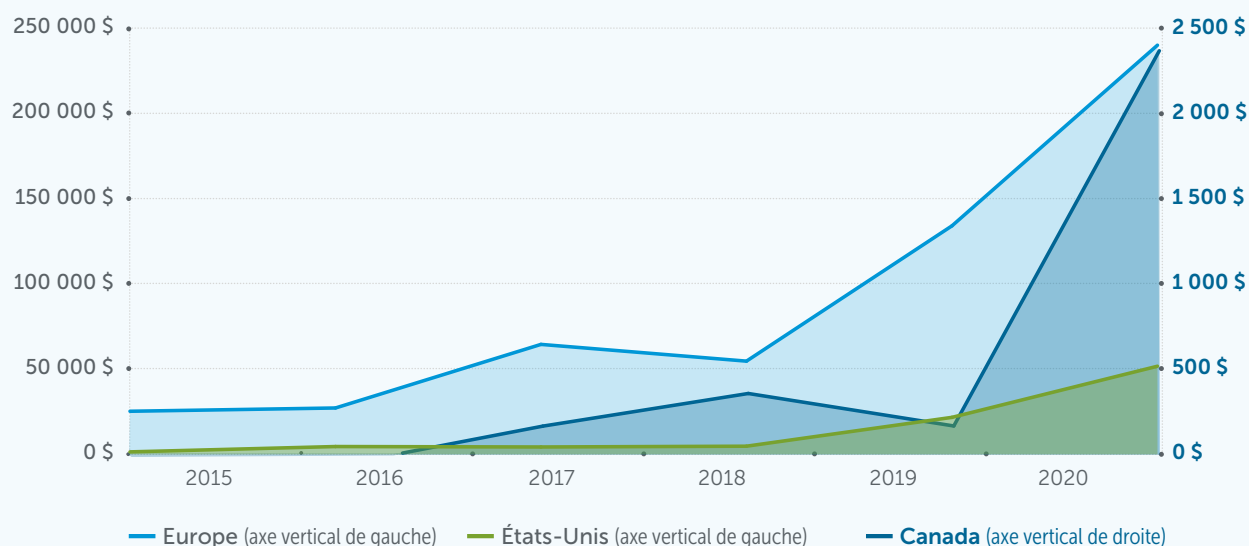
Elles adoptent une perspective d'actionariat (durable) à plus long terme. Il en résulte une approche qui prend en compte toutes les parties prenantes. Elles ne remplacent pas les considérations financières traditionnelles (p. ex., avantages concurrentiels, rentabilité et qualité de l'équipe de gestion), mais s'ajoutent plutôt à celles-ci.

D'autres approches en matière d'investissement durable comprennent la sélection positive, l'actionariat et l'engagement actif, l'investissement thématique (p. ex., faible émission de carbone et diversité sociale), et l'investissement d'impact où des changements environnementaux ou sociaux positifs et mesurables passent avant les résultats financiers.

Que sont les facteurs ESG? Les facteurs environnementaux comprennent, entre autres, les changements climatiques, les déchets et la pollution, la déforestation et les approches durables de l'utilisation de l'énergie. Les facteurs sociaux peuvent comprendre la sécurité des produits, l'égalité sociale, l'accès aux soins de santé et la diversité au travail. La gouvernance, quant à elle, s'attaque à des sujets plus vastes comme les pratiques commerciales éthiques, la rémunération des cadres, la diversité du conseil d'administration et les droits des actionnaires.

L'intérêt envers l'investissement durable s'est considérablement accru ces dernières années au Canada et partout dans le monde, comme illustré par le tableau suivant. La hausse des mouvements de fonds vers les fonds durables enregistrée l'année dernière pourrait être motivée par la pandémie mondiale, qui a mis certains enjeux à l'avant-plan, notamment l'empiètement humain (qui augmente les risques d'éclotions de zoonoses), la sécurité au travail, l'accès aux soins de santé, les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et les inégalités sociales.

Fonds durables - Flux estimés (millions de \$US)



(source : Morningstar Direct)

À l'Empire Vie, nous croyons depuis longtemps que la responsabilité institutionnelle et une approche durable aux activités d'exploitation sont des indicateurs importants de qualité. Nous sommes aussi convaincus qu'une solide gouvernance d'entreprise concilie les intérêts de la direction et des actionnaires et que l'analyse des facteurs environnementaux et sociaux peut permettre d'identifier des modèles d'affaires qui peuvent créer de la valeur durable tout en réduisant les risques.

À notre avis, le moyen le plus efficace d'incorporer à long terme les facteurs ESG au processus de placement est de faire en sorte que les équipes de placement étudient elles-mêmes ces facteurs et qu'elles en tiennent compte en se fiant également à d'autres données. Cette façon de procéder s'aligne bien sur notre priorité qui est d'identifier des sociétés de grande qualité, bien gérées avec d'excellentes possibilités de croissance à des évaluations attrayantes. L'équipe des placements peut alors choisir de quelle façon il convient d'utiliser tous les outils de gestion active selon leurs catégories d'actifs respectives, que ce soit en situation d'achat ou ultimement de vente d'un titre lorsqu'il n'offre plus un rendement attrayant ajusté en fonction du risque.

Il est essentiel de tenir compte des facteurs ESG en même temps que d'autres principaux facteurs quantitatifs et qualitatifs afin de déterminer l'importance financière relative d'un placement. Notre équipe des placements accédera à des sources de données sur les facteurs ESG et intégrera le résultat de ces recherches à leur analyse fondamentale ascendante ainsi que l'information obtenue directement auprès des équipes de gestion. Nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes traitent des facteurs ESG lors de leurs échanges continus avec les équipes de direction.

Nous surveillons le progrès que nous faisons et améliorons constamment l'intégration des facteurs ESG à nos processus de placement. Cette surveillance inclut les effets de l'analyse des facteurs ESG sur le rendement des portefeuilles, l'évaluation des facteurs ESG pour chacun des titres ainsi que de façon globale pour chacun des fonds. En raison de la nature dynamique et changeante qui fait en sorte que les facteurs ESG sont importants au rendement des placements, nous sommes déterminés à continuer d'innover et d'améliorer nos processus.

C'est en ayant à l'esprit cet engagement envers l'innovation que nous avons récemment lancé le **FPG Développement durable d'actions mondiales de l'Empire Vie**. Ce nouveau fonds offre à notre clientèle la diversification et le potentiel de croissance des marchés boursiers mondiaux ainsi que la structure et l'attention accrue sur la gestion des risques et les occasions liées aux facteurs ESG.

Nous vous remercions de votre soutien continu.

Ashley Misquitta et David Mann

Ce document comprend de l'information prospective fondée sur le point de vue de Placements Empire Vie Inc. à la date indiquée et peut changer sans préavis. Cette information ne doit pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou de vendre ni comme un avis en matière de placements ou des conseils fiscaux ou juridiques. L'information contenue dans le présent rapport a été obtenue auprès de sources tierces jugées fiables, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Placements Empire Vie Inc. et ses sociétés affiliées ne donnent aucune garantie ni ne font aucune représentation quant à l'utilisation ou aux résultats de l'utilisation de l'information contenue dans le présent document en matière de justesse, de précision, d'actualité, de fiabilité ou autres, et décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de son utilisation.

Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Placements Empire Vie Inc., une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, est le gestionnaire des fonds communs de placement Empire Vie et le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de l'Empire Vie. Les parts des fonds ne sont offertes que dans les provinces ou les territoires où elles pourraient être légalement mises en vente et seulement par les personnes autorisées à vendre de telles parts. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds distincts peuvent donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. Les polices de fonds distincts sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



Visitez empire.ca pour obtenir plus de renseignements sur nos produits.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca placement@empire.ca 1 877 548-1881

INV-2297-FR-03/21

